

idées sont applicables. Premièrement, il est constaté que les petites manufactures de fromage donnent généralement plus de profit que les grandes ; parce que celles-ci sont obligées d'aller chercher le lait trop loin, souvent par des chemins affreux, et, dans des temps encore moins agréables : ce qui est l'occasion de pertes considérables pour les propriétaires des manufactures. Secondement, une dizaine de cultivateurs peuvent, à eux seuls, fournir le lait d'une cinquantaine de vaches. Ils n'ont aucun capitaux à déboursier. Ils n'ont qu'à s'entendre entre eux pour convertir le lait de leur troupeau de vaches ordinaire, en fromage, au lieu de le mettre en beurre.

Comme l'on voit, dans chaque rang de toutes les paroisses, on pourrait avoir une manufacture de fromage qui rapporterait à ceux qui l'exploiteraient de grands profits.

La bâtisse où l'on fabriquerait le fromage peut être construite avec beaucoup d'économie. Il faut avoir le soin de la placer, néanmoins, dans un endroit où l'on puisse se procurer avec facilité, de la bonne eau fraîche, — de l'eau de source est préférable à toute autre.

Tout doit être bien propre dans cette bâtisse, et si l'on engraisse des cochons avec le résidu du lait, il faut placer les souilles loin de la bâtisse.

En outre du profit que peut donner la fabrication du fromage, il y a celui que l'on peut retirer de l'engrais des cochons — qui est ni moins grand, ni moins sûr.

Nous voyons tant d'avantages dans l'établissement de semblables manufactures, que nous ne saurions trop insister auprès des cultivateurs pour les engager à s'unir entr'eux pour réaliser l'idée que nous leur suggérons. Et si plusieurs ne veulent pas s'entendre, il y aurait un grand profit à faire pour celui qui établirait lui seul une manufacture, et l'alimenterait du lait qu'il achèterait des cultivateurs de la localité où se trouverait son exploitation, dont le lieu naturel est là où se trouvent de riches pâturages.

**AGE DES ANIMAUX.** Les marques de l'âge d'un cheval se déterminent d'après l'apparence des dents. Suivant La Fosse, le jeune, ces apparences sont : — Le cheval naît avec six dents molaires (mâchelières) dans chaque mâchoire ; le dixième ou le douzième jour

après, les dents incisives paraissent en bas et en haut et quatorze ou quinze jours après cette époque les deux intermédiaires surgissent ; celles du coin ne percent que trois mois après. A dix mois, les dents incisives sont de niveau devant moins qu'au milieu, et celles-ci moins que celles de derrière ; alors elles ont une cavité bien sensible. A douze mois cette cavité devient plus petite et l'animal fait voir quatre dents molaires de chaque côté, en haut et en bas, dont trois temporaires ou dents de poulain, puis une dent permanente, ou de cheval.

A dix-huit mois, la cavité des incisives est remplie, et il y a cinq mâchelières dont deux de cheval et trois de poulain ; à deux ans, les premières dents de poulain dans chaque mâchoire, en haut et en bas, sont déplacées ; à deux ans et demi, ou trois ans, les dents permanentes incisives de devant tombent et font place à des dents permanentes ; à trois ans et demi, celles du milieu se déplacent également, et c'est à cette époque que les secondes dents de lait molaires tombent ; à quatre ans, le cheval présente six molaires, dont cinq de sa nouvelle dentition et une de sa dernière ; à quatre ans et demi, les incisives du coin tombent, et font place aux permanentes, et la dernière dent molaire temporaire disparaît ; à cinq ans, les crocs du cheval se présentent ordinairement : à cinq ans et demi, ils sont complètement sortis et la paroi intérieure des dents incisives, supérieures, qui était auparavant imparfaitement formée, est à présent de niveau avec les autres ; à cette époque il se forme dans les dents incisives une cavité dans la substance entre les parois intérieures et extérieures, et c'est la disparition de ceci qui marque l'âge ; à six ans, les parois des incisives de devant, en bas, sont remplies, les crocs sont aussi légèrement émoussés ; à sept ans la marque, ou cavité, aux incisives du milieu se remplit, et les défenses sont un peu un peu plus usées ; à huit ans, les incisives du coin sont également unies, et les crocs sont arrondis et raccourcis. Dans les juments les dents incisives n'ont qu'un signe ; à cette époque on dit que le cheval est âgé et qu'il a perdu sa marque ; mais aux yeux de bons connaisseurs, les dents présentent encore une indication suffisante. A neuf ans la rainure des défenses est presque usée, et les dents incisives de-

viennent un peu arrondies ; à dix ans, les apparences sont encore plus fortes ; à douze ans les crocs ne présentent plus qu'un chicot arrondi, les dents incisives penchant en avant, deviennent jaunes, et à mesure que la vieillesse avance, paraissent triangulaires et ordinairement inégales.

Pour faire paraître les chevaux plus jeunes qu'ils ne le sont réellement, les maquillons exécutent des opérations sur les dents, dites à la Bishop, d'après le nom d'un fameux opérateur, et qui consiste à pratiquer une cavité (croux) artificielle dans les incisives après que la cavité naturelle a disparu sous la main de l'âge, au moyen d'un outil dur et aigu, cette cavité est ensuite brûlée à blanc avec un instrument chaud. Mais il n'est aucun art au moyen duquel on puisse rendre aux crocs leur forme et leur longueur non plus que leurs rainures intérieures. C'est pourquoi l'on voit communément les meilleurs connaisseurs mettre le doigt dans la bouche d'un cheval, se contentant de tâter le croc. Aux connaisseurs de moins d'expérience, l'autre apparence se présente en aide.

Les chevaux, lorsqu'ils sont vieux, présentent ordinairement un creux au-dessus des yeux, les sabots paraissent raboteux, la lèvre inférieure penche, et s'ils sont gris, ils deviennent blancs. Dans ce pays où l'on fait travailler les chevaux si de bonne heure, avant que leur structure ne soit consolidée, et où on les exerce constamment ensuite et souvent sur de mauvais chemins, il n'est pas rare de voir un cheval faible, débile et montrant tous les symptômes de la vieillesse à huit ans, excepté à sa bouche. Au contraire lorsque l'animal tombe en d'autres mains, à dix ou douze ans, il a toute la vigueur de la jeunesse, et ses dents sont les seules parties qui présentent quelque indication de la vieillesse. Il est donc plus utile d'examiner l'apparence générale de l'animal que de se guider entièrement d'après les marques des dents ; une adhésion trop stricte à celle-ci peut conduire à une grave erreur sous le rapport de l'âge des chevaux.

Beaucoup de bons connaisseurs en Angleterre ne veulent pas acheter de chevaux pour la chasse avant l'âge de huit ans, et ne les regardent dans la force de l'âge qu'à douze ans. Un monsieur à Dalwich, a érigé un monument à la mémoire de trois chevaux mort en sa possession à l'âge de 35, 37